

JOUE NATATION – Centre Aquatique Bulle d'O, 3 Rue Jean Bouin, 37300 JOUE LES TOURS

Tél. : 02 47 67 68 91 @ : joue.natation@wanadoo.fr site : www.jouenatation.sportsregions.fr

Association loi de 1901 - SIRET n° 338 265 788 000 20 Code NAF APE 9312 Z

Affiliation FFN n° 060373398 Agrément JEUNESSE ET SPORTS n° 37.S.384

COMITE DIRECTEUR

Séance du 1^{er} mars 2022

PROCES-VERBAL

Le Comité Directeur du Club JOUE NATATION, dont le siège est à 37300 JOUE LES TOURS, Centre aquatique Bulle d'O, 3 rue Jean Bouin, identifié au SIRET sous le n° 338 265 788 000 20 Code NAF APE 9312 Z, enregistré à la Fédération Française de Natation sous le n° 5 06 37 00695, agréé Jeunesse et Sports n° 37 S 384, s'est réuni à JOUE LES TOURS, Centre Aquatique Bulle d'O, le 1^{er} mars 2022 à 19 h 00, sur convocation adressée par courrier électronique du 8 février 2022,

La réunion est présidée par Magali JOURDAIN, Présidente ; le secrétariat de séance est assuré par Christophe RIEANT, secrétaire, assisté de Roger CLENET,

Sont Présents :

- Roger CLENET,
- Caroline DE MIRANDA,
- Magali JOURDAIN,
- Valérie LEFEUVRE,
- Nicolas LELARGE,
- Christophe RIEANT,
- Françoise SELIG,
- Aurélie THOMAS,

Absents excusés :

- Gérard BENARD
- Jean-Louis BERAUDY
- Loïc GUILPAIN,
- Nicolas HAMELIN
- Ronan LEFEUVRE

Invité(e)s présents en visioconférence :

- Entraîneurs présents : Julie LEBOUÇ (en visio conférence), Manon HINCKEL,

Magali JOURDAIN, Présidente, constate à l'ouverture de la séance, ainsi justifié par la feuille de présence ci-annexée, que 8 membres sur 13 sont présents, que le quorum est atteint, et que le Comité directeur peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) **Approbation du procès-verbal de la réunion du 4 janvier 2022**
- 2) **Bilan et prévisionnel des compétitions**
- 3) **Support de communication (fenêtre et flamme mobile)**
- 4) **Bilan de l'organisation de la tombola**
- 5) **Préparation de la fête du Club le 3 avril 2022**
- 6) **Stage du club, avril 2022**
- 7) **Point sur la commande de serviettes**
- 8) **Bilan rendez-vous d'audit financier ville de JOUE LES TOURS,**
- 9) **Questions diverses**

La Présidente ouvre la séance à 19 h 00. Elle aborde l'ordre du jour.

1 = APPROBATION du PROCES-VERBAL de la réunion précédente

• Réunion du 4 janvier 2022

Le procès-verbal de cette réunion n'a pu être transmis précédemment, et son approbation est reportée à la prochaine réunion.

2 = BILAN SPORTIF et prévisionnel COMPETITIONS

2 – 1 = Bilan sportif compétitions

Julie LEBouc et Manon HINCKEL présentent le bilan sportif pour la période du 22 janvier 2022 au 6 février 2022. Il en résulte notamment :

- **Samedi 22 janvier 2022 à TOURS : Challenge AVENIRS**
Participation de 21 nageurs et aide bénévole de 6 parents.
- **Samedi 22 et dimanche 23 janvier 2022 à 41 VENDOME : Championnats régionaux des Maîtres**
Participation de 8 nageurs, 17 1^{ère} places régionales,
- **Dimanche 23 janvier 2022 à LOCHES : Natathlon 2^{ème} étape** : nombreux podiums et nombreuses 1^{ère} places garçons et filles, au 800 m nage libre les nageuses du club obtiennent les 3 1^{ère} places
- **Vendredi 28 à dimanche 30 janvier 2022 à TOURS, Meeting Bozon,**
2 nageurs,
- **Vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 février 2022 à 28 CHARTRES : Meeting interrégional du CMN**
Participation de 11 nageurs, nombreuses finales B et C, 2 médailles d'argent pour Gaétane CHARTIER-MONJALLON, 1 nouvel officiel en formation (Mme WAEBER),
- **Samedi 26 et dimanche 27 février 2022 à JOUE LES TOURS**
136 nageurs engagés (dont 50 de JOUE NATATION), 2 compétitions différentes réunies en une seule, début 19 h 00 fin 23 h 00. Il y avait les années précédentes environ 80 nageurs : effet « covid », les nageurs reviennent.
Il y a eu :
 - une difficulté pour l'installation des lignes d'eau (il manque une clé de 15),
 - une nageuse du club de LOCHES a poussé un plot qui était cassé, et s'est blessée (il était cassé depuis le meeting Maître du mois de novembre 2021),
Le comité départemental devrait probablement faire une déclaration d'accident auprès de sa compagnie d'assurance.

Il y a aussi un manque flagrant d'officiels, bien que plusieurs parents ont été sollicités et des nageurs du club, et plusieurs (6) se sont engagés. Manon HINCKEL explique aussi qu'elle a eu beaucoup d'aide de parents, pour certaines compétitions.

Une discussion s'engage sur les fonctions d'officiels. Xxx

2 – 2 = Compétitions à venir – prévisionnel

⇒ *Ce point n'a pas été traité.*

2 – 3 = Vacances scolaires d'hiver, février 2022

Des entrainements ont été organisés pendant les 2 semaines :

- à Bulle d'O en fin d'après midi :
- au centre aquatique du Lac le matin et l'après midi,
- à la piscine de Chambray, l'après midi

3 = Support de communication (fenêtre et flamme mobile)

Loïc GUILPAIN devait présenter un devis pour la fabrication d'une flamme « kakémono », mais n'a pu participer à cette réunion.

Nicolas LELARGE et Manon HINCKEL ont préparé un projet de film micro-perforé pour la fenêtre du bureau, qui est présenté sur table. Une discussion s'engage sur les informations à faire figurer. Il est notamment prévu un QR code pour renvoyer vers le site du club.

Nicolas LELARGE indique encore que le lycée Bayet pourra fabriquer le micro-perforé et en assurer la pose sur les fenêtres pour un coût de l'ordre de 90,00 €.

- **DECISION** : le Comité directeur décide de faire fabriquer le micro-perforé dans les conditions ci-dessus.

(Décision prise à l'unanimité)

4 = Bilan de l'organisation de la tombola

Aurélié THOMAS rappelle qu'il a été préparé 110 calendriers, et indique qu'il en a été vendu 82, dont 79 ont été payés. Tous les lots n'ont pas encore été retirés des permanences assurées à cet effet.

Le calendrier du club a été préparé avec les photos des groupes prises par Aurélié THOMAS, et en page 2 ont été mentionnés les différents lots de la tombola. Aurélié THOMAS a fait de nombreuses demandes et a reçu des billets d'entrée pour la Réserve de Beaumarchais à AUTRECHE, le BIO PARC à DOUE LA FONTAINE, le FAMILY PARK à MONTS, et le zoo de BEAUVAL ainsi que pour un jeu d'Escape Game et une salle d'escalade. La société, Max Café a aussi fourni des lots.

La vente des Calendriers a été faite du 17 au 22 janvier 2022 (avec des permanences tous les jours de la semaine).

Nicolas HAMELIN et Loïc GUILPAIN ont organisé le tirage de la tombola le lundi 31 janvier 2022 à 19 h 00 en direct via « Facebook live », en présence pour le tirage du plus jeune nageur (Viggo BREDIN, groupe handi) et du plus ancien (Marc STRENS). Tous les calendriers étaient gagnants : il y avait 62 lots, pour 62 calendriers vendus le jour du tirage. Il manquait quelques lots et Aurélié THOMAS a ajouté quelques équipements du club (tee-shirts, bonnets, etc...).

Il a ensuite été organisé des permanences pour la remise des lots aux gagnants, et quelques unes vont encore être mises en place.

5 = Préparation de la FETE DU CLUB, le 3 avril 2022

Magali JOURDAIN aborde ce sujet. Un courriel va être adressé à tous les nageurs.

Il a été commandé 400 bracelets (pour identifier les personnes dont le pass sanitaire a été contrôlé et est valide) : il en reste 200, et il faudra probablement faire encore des contrôles de pass-sanitaires.

Le club a été informé par Thierry MAILLOU que club de volley a été contrôlé lors d'un match et a eu une amende de 1 500,00 € car toutes les personnes présentes n'avaient pas été contrôlées (le nombre de pass contrôlés sur le site « anti-covid » ne correspondait pas au nombre de personnes présentes dénombrées par les contrôleurs.

Il pourrait être prévu une buvette avec des gâteaux préparés par les parents et Aurélié THOMAS pense qu'il pourrait aussi être prévu des crêpes. Christophe RIEANT s'interroge sur le nombre de crêpes qui seraient vendues.

Il faudra aussi acheter des boissons en bouteille (Oasis, Coca Cola, jus de pomme), des sirops (eau, menthe et grenadine), et utiliser les gobelets réutilisables (qui seront consignés).

Magali JOURDAIN s'interroge pour les nageurs : il pourrait être offert des chocolats en sachets, et une crêpe. Il faut prévoir environ 150 participants.

Les serviettes « club » seront livrées et pourront être vendues. Aurélié THOMAS rappelle qu'elles sont en qualité 380 gr / m² avec le logo du club en volume tissé, le prix pour 100 serviettes est de 1 845,68 € hors taxe, et elles seront vendues 25,00 € l'unité.

L'ouverture des portes serait fixée à 14 h 00 (avec présence des bénévoles à 13 h 30).

Il pourrait aussi être envisagé de faire de photos des nageurs et des groupes (comme il était fait pour la Coupe de Noël).

Il faudra également commander des récompenses (200 médailles tout or) pour tous les nageurs : Françoise SELIG s'en charge.

6 = ORGANISATION du stage club d'avril 2022

Le stage club est prévu du lundi 18 au vendredi 22 avril 2022. Manon HINCKEL et Julie LEBOUIC ont fait des recherches de bassins de 50 m, d'activités et d'hébergements, et ont obtenu plusieurs devis. Lors de sa réunion du 4 janvier 2022, le comité directeur avait décidé le principe d'organiser le stage à CHAMBERY (Savoie)

Le choix du lieu s'est finalement porté sur AMIENS (Somme), avec hébergement à l'Auberge de Jeunesse, car le trajet sera moins long, et le coût d'hébergement moins onéreux. Le bassin de 50 m est découvert. Le minibus du club sera utilisé et le minibus de location est réservé.

Manon HINCKEL demande s'il est possible de passer par PARIS au retour pour la déposer car elle a un avion à prendre et le minibus pourrait ensuite être conduit par Marine MICHOT. Une discussion s'engage sur les questions d'assurance car Marine MICHOT est licenciée à club mais n'est pas dirigeante. Nicolas LELARGE se propose pour aller à PARIS en train et ramener le minibus.

- **DECISION : le Comité directeur confirme l'organisation du stage club à AMIENS (Somme), du 18 au 22 avril 2022, et de demander une participation de 200,00 € par nageur, à verser en 2 fois avant le départ.**

(Décision prise à l'unanimité)

Roger CLENET précise qu'il a fait la déclaration du stage à la Direction de la Cohésion Sociale le 9 février 2022 (2 mois avant le début du stage), et un complément de déclaration avec la liste des participants sera à produire 15 jours avant le début du stage. Il se chargera de cette formalité.

7 = Point sur la commande de serviette du CLUB

Aurélié THOMAS a sollicité la société VGA pour faire fabriquer des serviettes Club : serviette unie bleue 1,00 x 1,80 m, 500 gr / m², unie, le logo du club étant tissé en creux. Elle explique que le fournisseur étant défaillant elle en a trouvé un autre comme indiqué plus haut point 5

8 = Compte-rendu de l'Audit financier avec la Ville de JOUE LES TOURS

Ce point n'a pas été évoqué par manque de temps.

9 = QUESTIONS DIVERSES

9 – 1 = Subventions ANS

Magali JOURDAIN indique que la demande de Subvention ANS pour JAN, classes ou stage bleu, NFS, devra être faite à partir du 28 février jusqu'au 1er avril 2022.

L'accès des plus de 45 ans est possible sur JAN.

Manon propose de terminer les entraînements fin juin 2022, et d'organiser une session JAN en juillet 2022.

9 – 2 = Formation

Magali JOURDAIN indique que 5 jeunes nageurs se sont formés et ont validé le BNSSA, et 1 jeune a validé le PSE 1 (il était trop jeune pour le BNSSA).

Le coût du PSE 1 est de 289,00 €, et le coût BNSSA est de xx €.

Laura HAMELIN, Julie JOURDAIN et Emma THOMAS aident à l'entraînement le samedi, et le club pourrait leur apporter une aide sur le coût de la formation pour un montant identique à l'année passée (environ 35 semaines x 5 € / heure = 350,00 €).

Clémence LEBOISNE aide à l'entraînement tous les mercredi en sport adapté,

Manon HINCKEL et Julie LEBOUC feront une liste des nageurs qui aident pendant les vacances.

9 – 3 = Logiciel de comptabilité

Nicolas LELARGE a fait une étude et des essais de plusieurs logiciels trouvés sur internet. Il indique notamment que le logiciel comptabilité de Sports Régions est peu convivial, et n'est pas séparé du site internet.

Un autre logiciel pourrait être utilisé pour un coût de l'ordre de 90,00 € / an,

Stéphane OGIER a trouvé un logiciel propriétaire mais utilisable sur un seul poste.

Roger CLENET, trésorier, précise que les deux logiciels qu'il a pu tester ne lui ont pas donné satisfaction, l'un étant compliqué (comptabilité en partie double), et l'autre étant peu convivial. Il rappelle qu'il est très sceptique sur la sécurité des logiciels hébergés sur des sites extérieurs, avec les risques de perte d'informations, de piratage, ou de tentatives d'escroquerie. Valérie LEFEUVRE indique sur ce point que de nombreuses entreprises utilisent ce type de logiciel mais mettent en place des sécurités.

- **DECISION : le Comité directeur décide de souscrire le logiciel « Macompta.fr »**

(Décision prise à la majorité, vote contre de Roger CLENET, trésorier)

9 – 4 = Vestiaire et rangement

Les entraîneurs ne disposent dans le bureau d'aucun rangement pour leurs effets personnels, pendant qu'ils sont sur le bord du bassin. Aurélié THOMAS a recherché et présente une armoire vestiaire 2 places 128,00 € avec option fermeture à clé incluse, hauteur 1,80 m largeur 30 cm, comportant 2 casiers superposés, pour un prix

de 128,00 € SOIT 153 760 € TTC pour une armoire vestiaire 2 places hauteur 1,80 m largeur 30 cm, 2 casiers superposés, qui pourrait être installée dans le bureau du club.

Roger CLENET se demande si la capacité des casiers sera suffisante, et il lui est répondu qu'une armoire plus large (avec 2 portes côte à côte) serait difficile à placer dans le bureau.

➤ **DECISION** : le Comité directeur décide l'acquisition d'une armoire vestiaire aux conditions mentionnées ci-dessus

(Décision prise à l'unanimité).

Pour répondre à une question de Roger CLENET, l'armoire de rangement du matériel dans le local musculation (dont l'achat a été envisagé lors de la réunion du 4 janvier 2022) a été acquise depuis et installée dans le local musculation.

9 – 5 = Répartition des rôles

Manon HINCKEL et Julie LEBouc expliquent que depuis quelques temps, elles sont un peu « perdues » dans les missions qu'elles doivent être accomplir. Elles assurent notamment l'organisation des déplacements, les convocations, la gestion des participations, et la recherche d'officiels bénévoles (en démarchant les parents).

Magali JOURDAIN propose d'organiser une réunion avec elles afin de clarifier ce qui rentre dans leurs attributions et ce qui relève d'autres dirigeants.

Aucune autre question diverse n'est abordée.

PROCHAINE REUNION

La prochaine réunion du Comité Directeur aura lieu :

- Mardi 3 mai 2022 à 18 h 30

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, Magali JOURDAIN, Président, lève la séance à 21 h 45.

Le Président, Magali JOURDAIN,

Le secrétaire de séance,